
Procès-Verbal de l'assemblée générale de la FAPEO le jeudi 6 avril 2017

Lieu : U.O.G. Amphithéâtre Berenstein, 3,
place des Grottes, 1201 Genève
Heures : de 20h à 22h50

APE membres FAPEO présentes : Aïre, Allières, Bernex, Grottes, Onex-Parc, Ouches Jardins-du-Rhône, Plan-les-Ouates, Le-Sapay, Seujet-Necker, Versoix, Veyrier-Pinchat,

APE membres FAPEO excusées : Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Genêts, Pt-Saconnex/Budé-les-Crêts, St-Jean/Devin-du-Village, Satigny, Thônex

APECO membres FAPEO présentes : Aubépine, Gradelle, Montbrillant, Vuillonex

APECO membres FAPEO excusées : Cayla, Colombières, Pinchat, Voirets

Comité FAPEO, membres présents : Gandee Bold, Mirella De Fusco Fehlmann, Jacqueline Lashley, Alisdair Menzies, Laurence Miserez,

Comité FAPEO, membres excusés : Zena Battisti, Sandrine Comment, Fatima Cilène De Souza, Stéphane Proust

Présidence de séance : Anne Thorel Ruegsegger **ATR**, Secrétaire Générale FAPEO

Procès-Verbal : Corinne Pellet

Laurence Miserez (LM), coprésidente et Alisdair Menzies (AM), coprésident ouvrent la séance et souhaitent la bienvenue à la 1^{ère} assemblée générale de la FAPEO.

AM prie d'excuser les membres du comité de la FAPEO absents ce soir.

1. Approbation de l'ordre du jour :

AM apporte des modifications à l'ordre du jour :

- ✓ concernant le rapport d'activités 2016 présenté ce soir, l'assemblée devra voter la décharge (point 3 de l'odj),
- ✓ concernant les élections, pas d'élection de la présidence, elle se fera au sein du comité.

AM l'ordre du jour est approuvé après ces quelques modifications. Quelques divers sont annoncés.

2. Approbation du PV de l'AG constitutive du 7 avril 2016, en annexe,

le PV a été envoyé, par mail le 23 mars en pièce jointe de l'odj.

LM propose la modification suivante : p.1 « les 11 années de l'école obligatoire » et quelques corrections de fautes de frappe.

Le PV est approuvé.

3. Rapport d'activité 2016

Rapport d'activités de la FAPECO

LM : La FAPECO a modifié ses statuts afin que son exercice corresponde à une année civile et non plus scolaire et être ainsi en phase avec le GAPP. Le comité s'est réuni, durant le 1^{er} semestre sous l'égide FAPECO et durant le 2^e semestre le comité FAPECO a commencé à fonctionner. La FAPECO a poursuivi ses buts en respectant le contrat la liant au DIP qui la subventionne. Le 28^e et dernier journal de la FAPECO a été publié à environ 7'000 exemplaires et distribué en juin, lors des inscriptions. Les articles parus étaient en partie rédigés par les membres des APECO. Le site internet FAPECO a été transféré sur le site de la FAPEO. La FAPECO a soutenu ses membres 17 APECO pour 19 établissements. Deux APECO se sont créées en 2016, Cayla et Foron. Les séances d'informations destinées aux parents représentés dans les conseils d'établissement n'ont pas eu lieu depuis 2 ans. Les informations du DIP concernant la suite du fonctionnement des COET étant attendues. Les conseils d'établissement ont peu ou pas fonctionné durant cette période de flou.

La FAPECO a rencontré la conseillère d'État, dans des séances communes avec les autres faitières (primaire, CO, post-obligatoire, et spécialisé). La FAPECO a continué à rencontrer la Direction de la DGEO. La FAPECO a participé à des commissions.

La FAPECO est membre de la FAPERT qui a organisé son assemblée générale à Genève et accueilli une conférence du Dr Revol, sur les troubles d'apprentissage. Lors de cette AG, Jacqueline Lashley a été élue présidente de la FAPERT.

La FAPECO a rencontré les autres associations de parents, GAPP et FAPPO et également les associations des enseignants.

La FAPECO a participé aux Assises romandes de l'éducation, organisée par le syndicat romand des enseignants, à Lausanne, sur le thème « à l'école des élèves connectés ».

Rapport d'activité de la FAPEO (GAPP)

ATR : Le rapport d'activités 2016 est unique puisqu'y figurent les 3 logos, GAPP, FAPECO et FAPEO. Il sera adressé aux financeurs.

Conseils d'établissements : La DGEO, les directions et les enseignants souhaitent maintenir des instances de collaboration. Les élections des parents n'auront plus lieu. Les APE désigneront les parents représentants. Idem pour les enseignants, l'équipe désignera ses enseignants représentants. La commune continuera d'être représentée. La forme réglementaire du document doit encore être définie. La mise en place des nouveaux conseils d'établissement est prévue pour la rentrée 2017.

APE Grottes : quel sera le nouveau nom pour les conseils d'établissements ? Seront-ils toujours obligatoires ?

ATR : Le nom de cette instance de collaboration est à confirmer. Concernant l'obligation de concertation, la volonté du DIP et de la DGEO est qu'elle figure dans le règlement d'application de la loi (LIP) avalisée par le Conseil d'État et par conséquent pas discutable.

Ecole inclusive : les discussions et les explications avancent au sein de la commission école inclusive, commission à nouveau officielle. (ATR représente la FAPEO et Jacqueline Lashley les parents d'élèves à besoins spécifiques, au sein de la commission).

Activités du secrétariat :

- ✓ **le journal du GAPP** a été publié sous le nom de la FAPEO, cependant il concernait uniquement le primaire,
- ✓ **le site internet** a été adapté au nouveau visuel FAPEO,
- ✓ organisation **des assemblées des délégués**,
- ✓ organisation **des cafés de parents** (écrans et harcèlement), les financements arrivent à leur fin. Environ 800 familles, sur une période de 3 ans, ont assisté à ces rencontres.

Actions diverses :

- ✓ **conférence sur la dyslexie** en mai 2016 a réuni environ 80 participants. Journée de formation et d'informations sur les troubles d'apprentissage. Des enseignants et des logopédistes y ont aussi participé.
- ✓ tenue de divers stands,
- ✓ participation à des rencontres et des commissions : commission école inclusive, commission santé et bien-être, rencontres avec la FAPPO (fédération de parents pour le post-obligatoire), la FAPERT, avec la magistrate, avec la Direction générale DGEO (bilatérales).
- ✓ **Pédibus** : la coordination constate une diminution de l'activité et de création de lignes, malgré la campagne de promotion dans les véhicules TPG et la distribution des cartes de rentrée. Elle rencontre des difficultés à trouver des parents qui s'engagent à conduire des lignes. La coordination réfléchit à une stratégie de relance, notamment en étant présent (stand) à la marche de l'espoir et en participant à la course de la marmite (course de l'escalade) avec deux déguisements de pédibus. Lors de ces manifestations, la popularité du pédibus s'est souvent manifestée.
- ✓ **Site internet pédibus Genève** : le nombre de visites est stable. La coordination romande (ATE) a ouvert un site pedibus.ch.
- ✓ **La coordination** rencontre 4x par an les coordinations des autres cantons romands, échange des bonnes pratiques, soutien et création de support de la coordination romande (ATE).

APE Grottes : en lien avec renforcement du pédibus, l'APE des Grottes informe qu'une campagne de sensibilisation avec la Ville de Genève aura lieu prochainement aux abords de l'école des Grottes. Peut-être l'occasion de promouvoir le pédibus ?

ATR : la Ville soutient et subventionne le pédibus. La campagne de sensibilisation est une action ponctuelle, contrairement au pédibus qui permet aux enfants d'appréhender les dangers du chemin de l'école, tout au long de l'année.

APE Aïre : qui sont les interlocuteurs de la FAPEO à la DGEO ?

ATR : C'est Mme Paola Marchesini, directrice générale ad intérim, elle est accompagnée des directeurs des services suivant les sujets abordés.

APE Bernex : des cafés de parents sont-ils prévus en 2017 ?

ATR : oui, sujet à venir dans les projets.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

4. Elections :

du comité :

LM : le comité actuel se représente, excepté Zena Battisti qui démissionne. Le comité en profite pour la remercier chaleureusement de son engagement depuis plusieurs années.

Sandrine Comment, Jacqueline Lashley, Fatima Cilène de Souza, Mirella De Fusco Fehlmann, Alisdair Menzies, Gandee Bold, Stéphane Proust et Laurence Miserez se représentent.

Est-ce que quelqu'un est intéressé à faire partie de ce comité ?

ATR : les membres du comité sont nombreux, cependant certains démissionneront l'année prochaine, leurs enfants ayant terminé le cycle d'orientation. Un renouveau est donc souhaité.

APE Grottes : à quelle fréquence se réunit le comité ?

ATR : les réunions sont mensuelles sauf durant les 2 mois d'été. Les personnes intéressées peuvent venir assister au comité sans être immédiatement membre.

APE Grottes : les réunions du comité sont-elles ouvertes aux membres ?

LM : les membres sont les bienvenus s'ils s'annoncent et souhaitent participer pour une raison particulière. Les assemblées des délégués sont dédiées à la rencontre des membres.

LM : l'assemblée est-elle d'accord d'élire le comité tel que présenté ?
Le comité est élu par acclamation.

LM : L'élection de la présidence n'est pas soumise au vote, mais pour information, les coprésidents actuels, Alisdair Menzies et moi-même Laurence Miserez nous représentons. Stéphane Proust reste trésorier.

Élection des vérificateurs aux comptes :

LM : est-ce que parmi les membres présents 2 personnes se proposent pour vérifier les comptes de la FAPEO ?

ATR : le comptable est présent lors de la vérification des comptes et répond aux questions des vérificateurs.

LM : malgré leur absence, le comité propose d'accepter la proposition de Suzan Pasin (Versoix) et Maya Schibler (Grand-Saconnex) de vérifier les comptes.
Les vérificateurs aux comptes sont élus à l'unanimité.

LM : les comptes 2016 du GAPP et de la FAPECO ont déjà été approuvés lors de l'AG extraordinaire du 9 mars 2017.

5. Dossier / Projets 2017

ATR :

Orientation :

Les associations de parents et d'enseignants participent à une commission (IOSP) mise en place par le DIP concernant l'orientation, dans le but d'améliorer la cohérence, la collaboration et la formation sur le sujet.

L'orientation commence en primaire lorsque les métiers sont évoqués (futur en tout genre).

La FAPEO propose une visite guidée par des professionnels de la cité des métiers, destinées aux parents, le 4 mai, séance déjà complète. Le secrétariat proposera de nouvelles dates des jeudis à 18h.

Un dossier concernant l'orientation est consultable sur le site internet de la FAPEO.

Ecole inclusive : le développement se poursuit. Lors de la prochaine rentrée scolaire (2017) 6 établissements primaires supplémentaires vont entrer dans le projet « équipes pluridisciplinaires ». Le but, dans les années qui viennent, est d'étendre à tous les établissements.

Dans ces équipes pluridisciplinaires, il y a : un enseignant spécialisé, un/e logopédiste, un/e psychologue, un/e éducateur/trice, le taux de l'infirmière scolaire est augmenté. Ces professionnels effectuent un travail de soutien et de relai auprès des enseignants. L'équipe travaille en réseau.

Modification de **la directive « dys »**, mesures de soutien pour les enfants à besoins spécifiques qui dorénavant couvrira tous les troubles d'apprentissage de la 1P à la fin de la formation obligatoire (18 ans) et qui définit un certain nombre de mesures qui permettent aux enfants de compenser leurs désavantages.

APE Grottes : l'expansion est prévue pour quel horizon ?

ATR : elle va dépendre chaque année des votes de budget, idéalement se termine dans 4-5 ans.

APE Aire : quels sont les établissements choisis pour l'année prochaine, existe-t-il une liste ?

ATR : oui, les établissements choisis sont volontaires, mais nous n'avons pas encore la liste.

APE Onex-Parc : les 3 premiers établissements faisant partie du projet pilote ont-ils été choisis pour leur mixité socioculturelle ?

ATR : oui, les établissements étaient : Bernex, Cité/Jonction, Champs-Fréchets/Cointrin. Pour les prochains c'est surtout le volontariat qui prime et la disponibilité des équipes pédagogiques.

Vacances scolaires : concerne le calendrier des vacances, actuellement mal établi. La FAPEO et la FAPPO ont rencontré les associations d'enseignants du primaire, du CO et du postobligatoire afin de déterminer une proposition de rythmicité plus respectueuse des rythmes d'apprentissages et d'améliorer les conditions d'enseignement. Un texte de propositions va être rédigé, étayé par des recherches en chronobiologie et en rythmes d'apprentissages. La terminologie utilisée sera : rythmicité des périodes d'enseignement.

Pédibus : plan de relance du pédibus : la tenue de 2 stands est prévue, le 1^{er} octobre lors de la fermeture des quais et du pont du Mont-Blanc et le 8 octobre à la marche de l'espoir. La coordination va également renouveler sa participation à la course de la marmite (course de l'escalade).

Journal de la FAPEO : il paraîtra pour la rentrée scolaire, il sera distribué aux élèves de primaire et du cycle. La FAPEO va solliciter les APE et les APECO à la rédaction d'articles informant des activités. Il contiendra également une partie présentant la FAPEO et ses membres, les APE et les APECO leur rôle et l'importance d'en devenir membre.

La newsletter va continuer à paraître environ 10x par an.

Café de parents : les demandes de financement ont été faites (soutien financier différencié et supplémentaire des subventions) pour une nouvelle tournée de café de parents. Une liste d'attente des APE/APECO est commencée pour une possible reprise dès la rentrée. Le plan financier prévoit 5 cafés de parents « harcèlement » et 5 cafés de parents « écrans », par année sur une période de 3 ans.

Soutien aux membres :

- ✓ flyer de présentation des activités FAPEO et APECO sera proposé, à distribuer lors de l'inscription des 8^e au cycle d'orientation,
- ✓ création d'un dossier d'idées d'activités,
- ✓ aide à la réalisation d'une plaquette de présentation
- ✓ rencontre des comités par la Secrétaire Générale,
- ✓ questionnaire sondage recensant besoins, idées, envies des membres

ATR : des propositions :

APECO Montbrillant : relaye une inquiétude concernant la consommation de cigarettes marijuana (allégé) qui sont en vente libre dans un tabac proche de la gare. Une réunion avec la directrice du CO est prévue à la fin du mois et le sujet sera évoqué.

ATR : une information concernant les dangers de consommation à l'âge de l'adolescence est importante ainsi qu'une information aux parents concernant les nouvelles drogues. Il existe une soirée d'informations pour les parents à propos des drogues et alcool qui a lieu vers la rentrée scolaire, organisée par le Service santé jeunesse.

6. Approbation du budget 2017 (envoyé par mail cette semaine)

LM : La FAPEO a obtenu le cumul des subventions du GAPP et de la FAPECO, elles sont donc fusionnées

ATR : le budget est légèrement déficitaire.

Concernant le pédibus, la Ville de Genève et le DETA ont renouvelé leurs subventions. La participation de pédibus Genève à la coordination romande permet la mise à disposition de matériel et un soutien.

Concernant les charges après les salaires, la plus importante sera imputable au nouveau journal de la FAPEO (graphisme, impression et diffusion), le reste des charges est inchangé.

Suite à la fusion, les frais de fonctionnement restent les mêmes le surplus sera surtout en termes de travail.

APE Grottes : à quoi correspondent les honoraires administratifs et les honoraires divers et la rubrique site internet (les frais de graphiste figurant à un autre poste) ?

ATR : les honoraires administratifs correspondent aux frais de comptable et aux intervenants des cafés de parents. Des petites aides lors de tenues de stand ont été aussi budgétisées. Les frais site internet concerne la gestion des sites de la FAPEO et du Pédibus selon le contrat de maintenance avec l'agence de communication.

APE Veyrier : manifeste sa désapprobation de voter un budget déficitaire. Les subventions sont conséquentes, pourquoi le budget ne peut-il pas être équilibré ?

FAPEO : lors de la lecture du rapport d'activités, les financeurs peuvent se rendre compte de la difficulté de maintenir un budget équilibré lorsque les subventions diminuent et que les activités continuent de se développer.

LM : un budget déficitaire ne reflète pas un problème de santé financière de l'association. Après la fusion, la FAPEO possède un capital regroupé de CHF 34'000.--.

AM : le comptable vérifie régulièrement les comptes de la FAPEO.

APECO Montbrillant : le poste promotion, rubrique publicité est important, CHF 4'300.- des économies ne sont-elles pas possible ?

ATR : le budget qui est présenté ce soir contient des sommes qui sont des estimations. La promotion comprend l'impression du journal de la FAPEO, la campagne de rentrée pédibus (cartes de rentrée et diffusion diaporama TPG), l'impression du flyer pédibus, les banderoles.

APE Veyrier : pourquoi les jetons de présence ne sont pas budgétisés ?

ATR : en l'absence de commission officielle, cela fait 3 ans qu'il n'y a plus de jetons de présence.

APE Bernex : quelle est la qualité d'impression du journal ?

ATR : il sera imprimé en couleur parce qu'il contiendra des photos. Si le journal est de qualité, il sera lu par les parents et aura un autre impact, c'est un peu une carte de visite.

LM : c'est un choix validé par le DIP qui verse une subvention à la FAPEO pour éditer un journal.

ATR : vote du budget : le budget est approuvé moins une abstention.

7. Divers

ATR : prise de position du comité de la FAPEO concernant la volonté du parlement pour une formation des enseignants de primaire en 3 ans, au lieu de 4 ans, à Genève. Le comité de la FAPEO soutient le DIP et la volonté de maintien de la formation en 4 ans.

Le Grand Conseil a ajourné le projet, pour une année, les dépositaires souhaitant s'informer davantage des pratiques dans les cantons voisins et pays d'Europe.

APE Grottes : la position du comité est soumise à position des délégués ?

AM : oui, mais c'est devenu une information du comité étant donné qu'immédiatement il n'y a plus d'enjeux.

APE Onex Parc : c'est étonnant d'imaginer de réduire la formation des enseignants alors que les élèves à besoin spécifique augmentent, de même que la formation des enseignants pour le projet d'école inclusive.

APECO Colombières : le comité de l'APECO Colombières soutient le maintien de la formation en 4 ans.

APE Versoix : idem pour le comité de l'APE Versoix qui soulève la question : « sur quoi se basent les politiques pour prendre cette décision qui relève des spécialistes de l'éducation ».

ATR : l'économie possible sur une éventuelle baisse des salaires des enseignants, si la formation diminue, semble être une motivation des députés.

La prise de position sera à nouveau évoquée si besoin.

ATR : le comité de la FAPEO souhaite connaître **l'opinion des délégués** concernant le nombre des assemblées des délégués et les sujets proposés. Concernant l'AD du 1er juin, proposition est faite d'en faire 2, une primaire et une CO, le 8 juin, afin d'aborder des sujets plus spécifiques. Les délégués peuvent faire des propositions au secrétariat concernant des associations qu'ils souhaitent inviter ou des sujets à aborder lors des AD.

Le calendrier pour l'année prochaine sera bientôt transmis aux délégués, avec des AD communes et individuelles (primaire / CO).

ATR : la **journée internationale à pied à l'école** aura lieu le vendredi 22 septembre. La coordination souhaite connaître les projets des APE et propose du matériel et des animations.

APE Aïre : demande des exemples concrets d'activité.

ATR : le but de la journée internationale à pied à l'école est d'encourager les gens à marcher sur le chemin de l'école. Les APE peuvent organiser un cortège en musique ou animé avec des échassiers ou un clown, c'est aussi l'occasion de mettre en lumière des endroits plus problématiques. Des nouvelles lignes pédibus sont aussi inaugurées à cette occasion. Certaines communes participent et offrent une collation dans le préau. La coordination invite chaque année les politiques à accompagner un pédibus.

ATR :

- ✓ **visite de la cité des métiers**, première visite, le 4 mai, complète, une liste d'attente pour les prochaines dates va être établie.
- ✓ **café de parents** : les APE/APECO intéressées peuvent envoyer, au secrétariat, leur candidature.

ATR : divers de **l'APEPLO** : lors d'absence des enfants, aucune communication n'est faite avec la famille. Si un enfant ne vient pas en classe le matin à 8h, au mieux les parents sont prévenus à 11h30 lors du parascolaire qui lui appelle les parents en cas d'absence.

APE Ouches : l'enseignante propose de communiquer par mail ou par SMS.

APE PLO : le directeur mentionne que les enfants sont sous la responsabilité des parents jusqu'à l'arrivée à l'école et que l'enseignant n'est pas tenu et n'a pas le temps d'informer les parents, pendant la classe.

APE Sapay : ça dépend plus de l'enseignant que de la direction puisque ça change d'une année à l'autre.

APE PLO : à Plan-les-Ouates également aucune règle n'est établie, certains enseignants donnent leur numéro de portable.

APE Lully : le règlement stipule que les parents doivent prévenir les enseignants en cas d'absence, et que ceux-ci s'inquiètent dans le cas contraire.

ATR : il n'existe pas de règlement cantonal. A la décharge des écoles, le secrétariat n'est pas toujours ouvert pour répondre aux appels des parents et les enseignants n'ont pas le droit d'utiliser leur téléphone portable en classe.

Le sujet peut être discuté lors d'une rencontre avec la DGEO, étant donné qu'il a déjà été abordé plusieurs fois par les parents.

LM : est-ce que les parents des APECO présentes ont reçu des courriers concernant des **libérations au cycle d'orientation**, pour une journée ou une demi-journée, en référence à une journée d'étude ou de réflexion ?

APECO Renard : les élèves de 9^e un mercredi matin, mais pas récemment, proche de la rentrée scolaire.

ATR : le comité s'interroge si les directions ne s'aménagent pas du temps au préalable de la fin de l'année qui a été modifiée et n'offre plus la possibilité de faire des conseils à ce moment-là.

APECO Drize : les libérations de demi-journée, durant les cours, consacrées aux conseils de classe sont maintenant interdites.

ATR : une lettre de la DGEO, adressée à tous les parents des élèves du cycle les informe sur le déroulement de la fin de l'année.

LM : la FAPERT organise un colloque, le 29 avril à Lausanne, sur le thème « soutien aux parents lors du choix professionnel de leur enfant » l'idée est de partager les bonnes pratiques de différents cantons. Ouvert à tous. Lien sur le site de la FAPEO.

APE Onex Parc : informe d'une discussion (débat) lors du dernier Coet concernant le carnet de l'élève qui est distribué aux 1P et 2P et du gaspillage étant donné qu'il n'est pas utilisé. La

direction générale oblige les écoles à les distribuer. Peut-être la FAPEO peut proposer à la DGEO une économie d'argent et de papier.

ATR : le carnet d'élève peut servir de document de liaison. Il faut voir l'utilisation qui en est faite dans les autres écoles.

APE Ouches : un sondage serait utile. Même constat aux Ouches, le carnet n'est pas utilisé jusqu'en 4P. C'est une fourre de communication qui sert de liaison.

ATR : la FAPEO peut proposer à la DGEO de faire un sondage, mais le secrétariat n'a pas les moyens de le faire, notamment parce qu'il n'y a pas d'APE dans chaque école.

AM : la FAPEO peut déjà communiquer une diversité dans les pratiques du carnet scolaire.

Séance levée 22h50.